

© J. Hébert, M. Herman, B. Jourez

PETITE RÉFLEXION SUR LA QUALITÉ DU BOIS D'ÉPICÉA

JACQUES HÉBERT

*Unité de Gestion et Économie forestières,
Faculté universitaire des Sciences agronomiques de Gembloux*

MARC HERMAN

Division de la Nature et des Forêts

BENOÎT JOUREZ

*Direction de la Technologie du Bois,
Centre de Recherche de la Nature, des Forêts et du Bois*

En prélude à la conférence/débat organisée ce 29 novembre, nous vous proposons une réflexion sur la qualité du bois extrait de l'ouvrage « Sylviculture et qualité du bois de l'épicéa en Région wallonne ».

En termes de qualité du bois, l'influence du sylviculteur est déterminante. En effet, dès la décision de la plantation, et ensuite par le jeu des soins culturaux et des éclaircies, il va façonner, compte tenu des conditions environnementales, les

caractéristiques de la matière première qui en définiront les aptitudes technologiques. Le matériau bois ainsi produit doit, dans la mesure du possible, être en adéquation avec le plus grand nombre d'usages possibles, conformément au dicton « qui peut le plus peut le moins ».

La matière ligneuse, une fois élaborée dans l'arbre, voit ses caractéristiques technologiques figées. Elles pourront néanmoins encore se bonifier dans une certaine mesure à la faveur de l'abaissement du taux d'humidité du bois.

De leur côté, les transformateurs qui se succèdent tout au long de la filière bois auront peu de latitude pour améliorer la qualité du matériau sauf par l'utilisation de techniques telles que le séchage, la préservation, l'aboutage et le collage. Par contre, une erreur lors de la transformation industrielle peut toujours survenir et avoir des conséquences très défavorables sur le comportement futur du bois, annihilant ainsi définitivement tous les efforts du sylviculteur. Parmi les erreurs les plus fréquentes, on rencontre : stockage inapproprié des bois ronds, sciage en dépit de la géométrie de l'arbre, séchage mal conduit, mauvaise appréciation des classes de risques, préservation inefficace, défauts de mise en œuvre, mauvais choix de l'essence utilisée, etc. C'est pourquoi, de manière à ne pas galvauder la qualité de la ressource ligneuse disponible, il importe de déterminer finement ses propriétés, de définir des classes de qualité, de recourir au séchage et au besoin à la



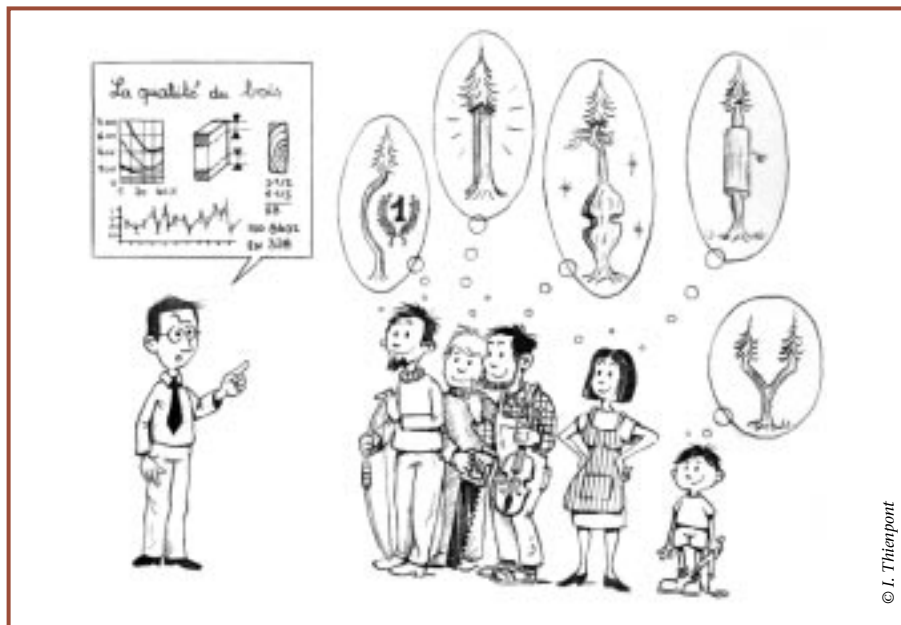
préservation du bois, tout en instaurant un dialogue constructif entre les différents partenaires de la filière. Nombreuses sont les définitions de la qualité : adéquation à l'usage, conformité aux exigences du client, etc. Le terme « qualité » est fréquemment employé sans référence à sa vraie signification. Pour de nombreux utilisateurs, « qualité » est souvent synonyme de « bonne qualité ».

Traditionnellement, la notion de qualité pour l'acier ou le béton fait implicitement allusion à leur classe de résistance mécanique. Dans le cas de ces matériaux, les industriels peuvent fournir des produits correspondant parfaitement aux exigences des clients par le contrôle des processus de fabrication. Bien plus, ces produits sont généralement disponibles immédiatement.

Le matériau bois se différencie de ses concurrents directs car son élaboration est le résultat d'un processus biologique lent. Dès lors, l'industriel ne peut utiliser que le bois disponible sur le marché à un moment donné. Il n'a en effet aucun impact sur la gestion des forêts, vu la durée normale des révolutions.

Dans le domaine du bois, les utilisateurs mettent souvent en exergue une propriété en supposant que les autres sont acquises automatiquement. De plus, la qualité du bois est souvent définie en termes négatifs ; les consommateurs précisent les caractéristiques qu'ils ne souhaitent pas voir apparaître. Ainsi, le bois ne doit présenter ni nœuds, ni pourriture, ni bois de compression, ni déformations, etc. La qualité est donc définie par l'absence de défauts. Il est peu commun que les consommateurs citent les propriétés qu'ils souhaitent rencontrer. Cependant, quand vient le moment d'acheter le bois, l'utilisateur ne fait plus référence à tous ces paramètres : le bois doit être de « bonne qualité et peu cher » ; il doit surtout être « bon marché ».

Matériau vivant, hétérogène et anisotrope, le bois doit compter sur ses nombreux atouts pour se défendre et gagner des parts de marché. Dès lors, il est nécessaire d'établir une concertation étroite entre tous les intervenants de la filière bois qui ont trop souvent des points de vue très divergents sur les problèmes de la qualité du bois. Le sylviculteur a une perception de la



qualité qui n'a parfois rien à voir avec celle du transformateur et encore moins avec l'idée que s'en fait l'utilisateur final à qui est offerte une large gamme de produits de substitution. Si tous emploient le même terme de « qualité du bois », le concept sous-jacent diffère selon celui qui le prononce (forestier, industriel, consommateur). Aussi, plusieurs auteurs s'accordent maintenant pour que la qualité du bois soit définie en référence à l'utilisation finale du produit à base de bois et non à l'une ou l'autre propriété ou caractéristique. Par conséquent, il devient incontournable de parler des différentes qualités du bois en fonction de la destination finale. Ainsi dans le cas d'une pièce de structure entrant dans la composition d'une charpente, la résistance mécanique est la propriété prépondérante. En revanche, si cette même pièce est utilisée comme élément vertical d'une ossature bois, l'absence de déformations (la rectitude) devient le premier critère de choix.

La question de la définition de la qualité du bois se pose davantage aujourd'hui avec la présence grandissante sur le marché mondial de bois issu de plantations à croissance rapide. Ce bois présente des caractéristiques différentes liées à l'histoire sylvicole des peuplements dont il est issu. Certains évoquent une perte de qualité, d'autres tablent sur l'évolution des progrès techniques dans les opérations de transformations pour rassurer les utilisateurs. ■

SYLVICULTURE ET QUALITÉ DU BOIS DE L'ÉPICÉA EN RÉGION WALLONNE

JACQUES HEBERT
MARC HERMAN
BENOIT JOUREZ



Éd. asbl Forêt Wallonne
format 154 x 224, 157 p.
ISBN 2-9600251-1-3
prix : 15 € + frais de port